

Le 17 mars 2022

Objet : Consignes d'isolement, passeport vaccinal et fêtes de finissants

À tous les membres du personnel,

Nous vous informons de certains allègements aux mesures sanitaires annoncés récemment par les autorités gouvernementales.

Assouplissement des consignes d'isolement pour les contacts domiciliaires

Les personnes adéquatement vaccinées et celles ayant eu la COVID-19 n'ont maintenant plus à s'isoler si elles ont eu un contact domiciliaire avec un cas de COVID-19. Toutefois, pour les 10 jours suivants ce dernier contact avec le cas, ces personnes doivent :

- surveiller l'apparition de symptômes;
- éviter les contacts avec des personnes vulnérables;
- porter un masque lors de toute interaction sociale;
- pratiquer la distanciation de 2 mètres, autant que possible.

Cependant, les personnes non vaccinées qui n'ont jamais eu la COVID-19 doivent toujours s'isoler pendant 5 jours à partir de la même date que le cas (personne habitant sous le même toit ou partenaire sexuel) avec lequel elles ont été en contact.

Les règles d'isolement pour les personnes ayant eu un résultat positif à la COVID-19 ou ayant des symptômes n'ont toutefois pas changé. Vous pouvez en connaître les détails en consultant le site du [gouvernement du Québec](#).

Fin passeport vaccinal

Le passeport vaccinal n'est plus requis pour avoir accès aux installations et aux activités du Centre de l'activité physique ainsi que pour participer aux activités parascolaires sportives ou culturelles. C'est donc dire que le passeport n'est plus requis sur le campus.

Autorisation des fêtes des finissants

Il est possible d'organiser des fêtes de fin d'études pour les finissantes et les finissants des différents programmes. Les règles en vigueur doivent cependant être respectées :

- une distance d'un mètre est requise entre les personnes et le lieu doit donc être choisi en conséquence;
- le masque doit être porté lors des déplacements et peut être enlevé seulement une fois assis ou pour boire ou manger.

Nous vous suggérons de plus, si un repas est servi, d'opter pour des portions individuelles ou de faire en sorte qu'une seule personne se charge du service du buffet, ceci afin de diminuer les risques de contagion.

Nous vous remercions de votre collaboration au respect de ces consignes, même si la situation sanitaire s'améliore, et vous souhaitons de pouvoir profiter de l'air printanier que nous connaissons ces jours-ci.

Les membres de la direction du Cégep :

Marie-France Bélanger,
Éric Gagné,
Valérie Lefebvre,
Manon Desaulniers,
Marie-Claude Dupoy,
Danielle Ferland,
Martin Lambert et
Michel Savoie